

Appel permanent à propositions d'articles

Sociétés et jeunesses en difficulté, revue pluridisciplinaire de recherche, est une publication francophone à comité de lecture consacrée à la présentation de travaux sur les questions relatives aux enfants et aux jeunes dits "en difficulté" sociale ou familiale, à l'adresse desquels la société met en place des dispositifs de protection et d'éducation – voire de soins – spécifiques. Elle est éditée par le Centre national de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse et s'intéresse :

- aux modes de catégorisation et aux caractéristiques de ces jeunes et de leur environnement social et familial ;
- aux problèmes sociaux et/ou psychologiques auxquels ils sont réputés être confrontés : mise en danger par eux-mêmes ou par autrui, déviations, souffrances, stigmatisations, échecs... ;
- aux pratiques professionnelles et aux dispositifs institutionnels (éducatifs, sociaux, sanitaires, judiciaires...) s'adressant à eux-mêmes, à leur famille, à leur environnement.

Une attention particulière est apportée aux travaux susceptibles d'orienter ces pratiques professionnelles et institutionnelles.

Sociétés et jeunesses en difficulté, s'adresse à la fois aux chercheurs s'intéressant à ces questions et aux professionnels travaillant avec ces jeunes. Elle souhaite promouvoir, pour les travaux relevant de ce champ :

- la pluralité des disciplines d'approche et le développement de perspectives multidisciplinaires, voire interdisciplinaires ;
- la connaissance de travaux issus d'autres pays (y compris non francophones) et le développement d'une perspective comparative internationale.

Sociétés et jeunesses en difficulté est une revue semestrielle éditée en ligne par l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse. Elle alterne numéros *varia* et numéros comportant à la fois un dossier thématique et une rubrique *varia*.

Envoi des propositions

Les chercheurs de toutes les disciplines sont invités à contribuer. Conformément au projet éditorial de la revue, il leur est demandé de proposer des articles originaux, fondés sur des données de recherche empiriques et n'ayant pas déjà fait l'objet d'une publication dans des revues, ouvrages ou actes de colloques. Les propositions (3000 à 5000 signes) préciseront, outre le thème et la problématique de l'article, la nature des données analysées.

Ces propositions doivent être envoyées par courrier électronique au format .doc ou .rtf à l'adresse suivante : helene.cheronnet@justice.fr. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Les auteurs dont la proposition a été acceptée seront invités à soumettre un article complet (25 000 à 70 000 signes) rédigé en français et lisible - au moins dans ses grandes lignes - par toutes les communautés scientifiques constitutives du champ, et par les professionnels qui y exercent. Cet article fera l'objet d'une évaluation anonyme par deux lecteurs désignés au sein du comité scientifique de la revue.